

Comité du développement et de la propriété intellectuelle (CDIP)

Vingt-troisième session
Genève, 20 – 24 mai 2019

ACCREDITATION D'OBSERVATEURS

Document établi par le Secrétariat

1. Le règlement intérieur du Comité du développement et de la propriété intellectuelle (CDIP) prévoit l'accréditation d'organisations intergouvernementales et non gouvernementales en qualité d'observatrices ad hoc pour une période d'un an (voir le document CDIP/1/2 Rev.).
2. L'annexe du présent document contient des informations concernant deux organisations non gouvernementales (ONG), en l'occurrence For Alternative Approaches to Addiction Think and do Tank (FAAAT think and do tank) et Genève pour les droits de l'homme : formation internationale (GDH), qui ont demandé à bénéficier du statut d'observateur ad hoc.
 3. *Le CDIP est invité à se prononcer sur les demandes d'accréditation des ONG visées dans l'annexe du présent document en qualité d'observatrices ad hoc pour une période d'un an.*

[Les annexes suivent]

FOR ALTERNATIVE APPROACHES TO ADDICTION THINK AND DO TANK (FAAAT THINK & DO TANK)

For Alternative Approaches to Addiction Think & do Tank (FAAAT think & do tank)

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. Sébastien Naar-Molho, président (France)

M. Michel Sitbon, vice-président (France)

MEMBRES DU COMITE PERMANENT

M. Farid Ghehiouèche (France)

M. Kenzi Riboulet-Zemouli (France)

BUREAU

M. Farid Ghehiouèche (France)

M. Kenzi Riboulet-Zemouli (France)

M. Michael Krawitz (États-Unis d'Amérique)

Mme Hana Gabrielová (République tchèque)

Mme Amy Case King (États-Unis d'Amérique)

M. Simon Anderfuhren-Biget (Suisse)

MISSION ET VISION DE L'ORGANISATION

Mission : des politiques fondées sur des données factuelles, transparentes, mesurables, démocratiques, socialement justes et respectueuses de l'environnement sur les drogues, les plantes, les produits et les substances réglementées; encadrées par les droits fondamentaux et le développement durable; responsabiliser les personnes et protéger les communautés.

Vision : moderniser les politiques et les pratiques en s'appuyant sur la recherche et en élaborant des modèles de politique générale à la fois rigoureux et éthiques. Prendre des mesures en menant des opérations d'ingénierie sociale et des actions collectives.

COORDONNEES COMPLETES

Adresse : 8 rue du Général Renault Maison des Associations du 11^e arr., 75011 Paris

Mél. : info@faaat.net

Site Web : www.faaat.net

[L'annexe II suit]

GENEVE POUR LES DROITS DE L'HOMME : FORMATION INTERNATIONALE (GDH)

BUREAU

M. Quentin WEBER (Suisse)
Mme Clémentine GASPAR (Suisse)
Mme Mareva RODUIT (Suisse)
Mme Tiffany PAGES (Suisse)
M. Nicolas ZOLLER (Suisse)
M. Adrien-Claude ZOLLER (Suisse)

CONSEIL EXECUTIF

M. Suhas Chakma (Inde)
M. Alain Dick (France, membre du Bureau)
M. Jean-Pierre Huber (Suisse, trésorier)
M. Guillermo Kerber Mas (Uruguay)
Mme Penny Parker (États-Unis d'Amérique)
M. Bertrand Ramcharan (Guyana)
M. Eric Revillet (Suisse, membre du Bureau)
M. Adrien-Claude Zoller (Suisse, président).

MANDAT ET OBJECTIFS DE L'ORGANISATION

Genève pour les droits de l'homme : formation internationale (GDH) est une organisation spécialisée dans la formation.

Cette organisation a pour objectif, par la formation, l'étude et la protection, de combler l'écart entre les normes et les réalités internationales et de responsabiliser toutes les personnes œuvrant dans le domaine de la promotion et de la protection des droits de l'homme. Le Département de la formation mondiale organise chaque année des dizaines de cours à Genève et dans les régions. Le Département des études sur les politiques générales en matière de droits de l'homme (HPS) soutient ces activités de formation en suivant de près les réunions des Nations Unies sur les droits de l'homme et en les analysant.

COORDONNEES COMPLETES

Adresse : c/o Centre œcuménique 150, Route de Ferney, case postale 210, CH-1211 Genève
Tél. : +41 22 320 27 27
Tlcp : +41 22 320 24 40
Mob. : +41 79 315 82 83
Mél. : info@gdh-ghr.org
Site Web : www.gdh-ghr.org

[Fin de l'annexe et du document]